

AVIS DE RÉUNION
DU
CONSEIL MUNICIPAL


COMMUNE DE SAINT MARTIN DU FOUILLOUX


MARDI 15 DÉCEMBRE 2020 – 20H00
SALLE BARBARA

ORDRE DU JOUR

1. Orientation d'Aménagement et de Programmation rue des Tilleuls : apposition d'une remarque dans l'enquête publique ;
2. Adhésion au contrat d'assurance groupe « risques statutaires » ;
3. Contribution aux organismes de regroupement : versement d'un complément au Syndicat de Promotion Intercommunale Sportive (SyPIS) ;
4. ZAC de la Moinerie : Report des échéances de l'emprunt garanti en raison de la COVID 19 et réitération de la garantie d'emprunt ;
5. Angers Loire Métropole : Mise à disposition de service – plateforme de service – adhésion au service commun d'instruction des enseignes et des publicités ;
6. Convention 2020 entre le CSI L'Atelier et la commune : développement de l'animation enfance-jeunesse / Conseil Municipal des Enfants ;
7. Décisions du Maire prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
8. Questions diverses.

Affiché le 11 décembre 2020


Le Maire,
Philippe REVERDY



INFORMATIONS IMPORTANTES

Pour des raisons de sécurité sanitaire, il a été décidé que la réunion se tiendra à titre exceptionnel à la Salle Barbara – 93, rue Barbara 49170 SAINT MARTIN DU FOUILLOUX.

La séance sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires (gel – distance physique – aération et port du masque pour l'ensemble des personnes présentes).

En raison du couvre-feu annoncé par le Gouvernement, et sous réserve du Décret qui paraîtra, nous ne pouvons à ce jour présumer de la possibilité d'accueillir le public en séance.